AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -2-12-71 242

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE" Arras - Tél. 21.04.21
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE)

Régisseur de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 13, Grand'Place — 62 - ARRAS
C.C.P. LILLE 5701-50

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

N° 135 - DECEMBRE 1971

ABONNEMENT POUR 1972 AUX AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Dans votre intérêt et pour faciliter notre travail, nous nous permettons d'insister auprès de tous : individuels, groupements ou associations sur la nécessité de renouveler dès maintenant et au plus tard avant le 15 Février votre abonnement aux Avertissements Agricoles.

Dès à présent, nous devons mettre en garde nos abonnés et leur signaler qu'il nous sera difficile d'assurer la continuité des avis à toutes personnes qui n'auraient pas renouvelé leur abonnement à la date du 29 Février 1972.

De plus, les notes successives de la Station, émises au cours d'une même campagne, constituent un programme de traitements qu'il est impossible de dissocier ou de mettre en application partielle en cours d'année.

NOTE IMPORTANTE : Nous devons rappeler à nos abonnés que, d'une manière générale, les opérations de transmissions, enregistrement, comptabilité et mécanographie imposent la plupart du temps un délai de 2 à 3 semaines au moins et quelquefois plus. Il faut donc tenir compte de ces délais et souscrire l'abonnement suffisamment tôt si l'on désire recevoir les bulletins en temps voulu.

Ces raisons nous amènent à nouveau à vous recommander de penser à renouveler sans retard votre abonnement à notre Service et ceci pour vous éviter tous désagréments.

Les tarifs restent inchangés. Ils sont actuellement les suivants :

- Abonnement ordinaire permettant de recevoir les notes de la Station en un seul exemplaire et la revue PHYTOMA...25 F.
- Abonnement collectif à une même adresse : (plusieurs exemplaires du bulletin dans une même enveloppe et un seul exemplaire de PHYTOMA.....................25 F + 10 F par exemplaire supplémentaire des bulletins.
- Abonnement collectif groupé, souscrit en général par une collectivité agricole au moyen d'une liste. Les bulletins sont servis individuellement à des adresses différentes. (1 exemplaire du bulletin expédié à chaque adresse individuelle et 1 exemplaire de la revue PHYTOMA à l'une des adresses au choix à préciser sur la liste).... 25 F + 20 F pour chaque exemplaire des bulletins servi individuellement.

Les versements doivent être adressés à :

Monsieur le Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture

13, Grand Place - 6 2 - ARRAS

- soit par virement postal au C.C.P. 57-01-50 LILLE

- soit par chèque bancaire.

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-PICARDIE. DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX

39

Tournez s'il-vous-plait. .../...

A T T E N T I O N : Ne jamais omettre de préciser dans la partie correspondance qui doit obligatoirement accompagner le versement :

- la mention "Avertissements Agricoles".
- le nom, prénom et l'adresse précise et complète de la personne à laquelle les avis doivent être adressés.
- le nombre d'exemplaires demandés.

Les groupements et collectivités joindront en même temps que le réglement la liste des bénéficiaires des bulletins (noms et adresses complètes et précises). Indiquer le nom de la personne devant recevoir la revue PHYTOMA.

L'abonnement enregistré avant le 1er Juillet 1971 n'est plus valable pour 1972.

Ce qui précède ne vous concerne pas :

- si vous recevez gratuitement les bulletins de la Station.
- si vous êtes abonné par une autre personne.
- si votre réglement a été enregistré après le 1er Juillet 1971.

CONCOURS DE DETECTION DES PREMIERES TACHES DE MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Les personnes dont les noms suivent, lauréats du concours, recevront prochainement une prime :

Monsieur Jean BELE : Voie Romaine à Wormhoudt -59-........................ 30 F.

Monsieur Aullie CHATELAIN : Ferme de la Haie à Foncquevillers -62-........ 50 F.

Monsieur Philippe LEFEBVRE : 16, Chemin Valois à Harnes -62-.............. 30 F.

Monsieur Lucien DUPONT : 38, Rue du Collège à Péronne -80-................ 50 F.

Monsieur Augustin BOUQUILLON à Vrely par Rosières-en-Santerre. -80-....... 30 F.

Monsieur Claude NORMAND : Ferme de Fontaine-les-Cappy à Bray-sur-Somme-80-.... 28 F.

Monsieur Gilbert PREVOST : Agriculteur à Jeancourt par Vermand-02-........ 50 F.

Monsieur Daniel MOLET : 13, Rue St Exupéry à Soissons -02-................ 30 F.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "NORD- PICARDIE"

P. COUTURIER

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. CONCE et D. MORIN

Dernière Note : Bulletin N° 134 de Novembre 1971.